



Les points de vigilance

Les installations photovoltaïques nécessitent des conseils d'experts

Prévention Installations photovoltaïques

Nos conseils pour votre installation de panneaux photovoltaïques

Vous souhaitez vous équiper d'une installation photovoltaïque ?

Veillez à respecter les mesures suivantes :

- Choisissez bien votre installateur
- Sélectionnez un bon matériel
- Sécurisez votre matériel
- Faites entretenir votre installation

Des agents engagés

Soucieux de vous accompagner dans vos projets, nos agents sont là pour **répondre à vos questions** et vous aider à **évaluer au mieux vos besoins**



<https://www.gan.fr/>



Pour **choisir** son installateur :

- Label RGE : Garant de l'environnement pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- Doit disposer de contrats d'assurances décennale et RC adaptés aux travaux réalisés
- Optez pour un installateur expérimenté (dans le domaine du photovoltaïque)

Pour **sélectionner** votre matériel :

- Préférez un système surimposé plutôt qu'intégré à la toiture
- Recourez à un système de fixation bénéficiant d'un Avis Technique ou d'une ETN¹
- Choisissez des modules photovoltaïques présentant une résistance à la grêle améliorée (grêlon de diamètre supérieur à 3 cm)
- Retenez un modèle d'onduleur équipé d'un système AFCI²

Pour **sécuriser** vos installations :

- Installez des parafoudres pour éviter les dégâts liés aux surtensions
- Raccordez tous les appareils électriques à la terre
- Placez l'onduleur centralisé et les éventuelles batteries dans un local aéré à l'abri des intempéries et exempt de matériaux/matières combustibles
- Faites circuler autant que possible les câbles courant continu à l'extérieur du bâtiment
- Equipez la zone onduleur/armoire électrique d'un DAAF³
- Contrôlez les batteries lithium-ion de votre installation si elle en est équipée (cf : Notre fiche conseil batteries lithium-ion)
- Placez un extincteur CO₂ à proximité des installations électriques

Pour **entretenir** son installation photovoltaïque :

- Suivez régulièrement les paramètres de production via le monitoring de l'installation pour déceler les dysfonctionnements
- Faites contrôler/tester/nettoyer l'installation tous les 3 à 5 ans par un professionnel
- Ne marchez pas sur les panneaux pendant les opérations d'entretiens
- Evitez l'accumulation de poussière sur les installations électriques (onduleurs, coffrets électriques, batteries, ...)

Définitions :

1 Avis Technique et ETN (Enquête de technique nouvelle) : Procédures permettant de vérifier la fiabilité, la sécurité et la conformité d'un procédé

2 AFCI (Arc-Fault Circuit Interrupter) : Dispositif de protection électrique conçu pour détecter et interrompre les arcs électriques qui pourraient causer des incendies.

3 DAAF (Détecteur avertisseur autonome de fumée)



Pour plus d'informations, consultez les liens suivants :

- Annuaire des professionnels pour installation et entretien :
<https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte>
- Centre national de ressources sur le photovoltaïque :
<https://www.photovoltaique.info>

